

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) ou de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

Nom du projet		Chef-fe de projet pour les stratégies régionales de gestion des zones d'activités du Nord vaudois et du Gros-de-Vaud (2024-25)	
Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)		Amélioration des conditions-cadre pour l'accueil et le développement des entreprises	
Porteur de projet		ADNV – Association pour le développement du nord vaudois	
Résumé du projet et principaux résultats attendus		Dans le but de pouvoir répondre aux exigences cantonales à lamise n place d'une stratégie régionale de gestion de zones d'activités, l'ADNV et l'ARGdV doivent pouvoir compter sur une ressource, afin de répondre à l'objectif de cette stratégie, qui est la construction d'une vision économique régionale, d'une part, et la bonne gestion, notamment en termes de dimensionnement, de densification ou encore d'accessibilité, des zones d'activités actuelles et futures, d'autre part. Le but est de garantir la finalisation du processus d'élaboration tout en fondant les bases d'une cohérence entre l'élaboration du Plan directeur, la mise en œuvre future et le monitoring. Une vision globale régionale augmentera l'efficacité et la qualité de toutes les missions qui incombent aux associations régionales.	
Coût total du projet : CHF / Montant de l'aide financière : CHF			
Région concernée	Base légale	Type d'aide financière	Type de projet
	<input checked="" type="checkbox"/> LADE <input type="checkbox"/> LPR <input type="checkbox"/> LPR - concept régions de montagne	<input checked="" type="checkbox"/> Aide à fonds perdu <input type="checkbox"/> Prêt	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Mesure organisationnelle <input type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Infrastructure

Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.